Observation sur une amputation à l'articulation du genou.

Un jeune homme à l'âge de 12 ans tomba sur les jambes d'une élévation de huit pieds. C'étoit l'an 174 . Dès l'instant de sa chûte sa marche fut interceptée par des douleurs aigues. Pour les calmer, on répéta les saignées & le défensif ordinaire. Ce moyen parut réussir; mais à peine s'étoit-il écoulé deux mois, que la partie moyenne & antérieure de la jambe droite s'affecta d'une vive inflammation qui se termina en abcès. On l'ouvrit, & la matiere qui en sortit laissa après soi une plaie dont on n'obtint la cicatrisation totale qu'après dix-huit mois de soins & l'exfoliation d'un très-grand nombre de morceaux d'os. Ce jeune homme destiné à l'état ecclésiastique, s'étoit vu forcé jusques-là de suspendre ses études; mais il les reprit & les continua avec ardeur pendant trois ans que sa santé se soutint assez bien. Alors il se forma un second abcès immédiatement au-dessous de l'endroit où le premier s'étoit montré, & chaque année jusqu'en 1776. il s'en forma un ou deux nouveaux. Malgré ces accidents il parvint à être fait

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE

ARC 58 nº 25

prêtre. Il fut même employé pendant trois ans en qualité de vicaire. Son mal faisant des progrès sensibles, il partit pour Bassegero où il prit des douches sans en retirer aucun fruit.

Ce fut au commencement de l'année 1777. que je le vis pour la première fois. Sa jambe dans toute son étendue étoit plus grosse que dans son état naturel. Il sembloit même qu'elle eut été fracturée en plusieurs endroits & que la fracture avoit été mal réduite. Je l'examinai & j'apperçus deux trous fistuleux sur sa partie moyenne & antérieure. Un stylet que j'y introduisis pénétra jusqu'au canal de la moëlle. Je crus devoir appliquer quelque couronne du trépan; & dans l'espace de deux mois j'en appliquai quatorze. L'os dans certains endroits étoit si ramolli qu'il se brisoit par la seule pression des doigts. Une fongosité molasse remplissoit toute l'étendue du canal.

L'application du trépan causoit au malade les souffrances les plus cruelles. Je voulus faire usage du cautère actuel; mais j'en fus empêché par le refus le plus formel de s'y soumettre.

Mais voyant son salut que dans les douches de Bareges le malade y retourna; & pendant un séjour de trois mois il les répéta autant qu'il dépendoit de lui, mais toujours sans succès. Mr Clarac Chirurgien de ces Eaux lui conseilla de revenir à Bayonne & de se faire amputer la jambe. Il m'en parla, & j'y consentis d'autant plus volontiers, que quelqu'envie que j'eusse de la lui conserver, il y avoit très long-temps que je m'étois apperçu que c'étoit son unique ressource. C'étoit le 8 Mai 1778.

J'avois projetté depuis long-temps de la faire à l'article. Je dois pourtant avouer que je n'avois point l'idée de conserver aucun lambeau. Cette idée, je la dois à la dissertation intéressante de M. Brasdor sur cette matière consignée dans le dernier volume des Mémoires de l'Académie de Chirurgie que je reçois dans cet instant. Cette dissertation me servit d'autant plus que par la section circulaire je n'aurois jamais obtenu une extension de peau suffisante pour recouvrir toute l'articulation.

Après avoir placé le tourniquet & les aides, je fis retirer la peau le plus

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

haut possible, & sur les parties latéralles & antérieures du genou, je fis une section circulaire. Le couteau droit à amputations fut l'instrument dont je me servis. L'articulation mise à découvert, j'enlevai les cartillages. je coupai les ligaments croisés & pendant cette section le malade ne donna aucun signe de douleur. Je fis fléchir la jambe le plus possible, & je portai le couteau verticalement à la partie postérieure du tibia. Le lambeau que je fis étoit d'environ quatre pouces. Le sujet sur lequel j'opérai étant bien constitué, je n'osai pas arrêter le sang avec de l'agaric; je préférai de faire la ligature de l'artère en seul. J'y parvins d'autant plus facilement qu'il y en avoit un pouce sur le lambeau. La rétraction de la rotule fut si grande qu'elle remonta de plus de quatre pouces; de manière qu'on eut cru impossible que la peau prêtât assez pour recouvrir toute l'articulation. Je relevai le lambeau & j'appliquai l'appareil. Je combattis par les moyens ordinaires les accidents qui sont la suite nécessaire de pareilles opérations. Le 7.e jour je relevai tout l'appareil. Je vis avec plaisir que la suppuration commençoit à se bien établir. toute la surface des cartilages commençoit pourtant à noircir. Je fis les trois ou quatre

premiers pensements avec les digestifs ordinaires; les autres avec la charpi seche. À la levée de l'appareil j'observai que la surface articulaire augmentoit en noirceur. D'après cette observation j'employai les mêmes digestifs pour les cartilages. C'étoit alors le 12e. jour, & le 15e. je vis les petits boutons charnus s'élever sur toute la surface du cartilage. Ils augmentèrent insensiblement & ils acquirent de la consistence & de la rougeur.

Malgré ma précaution de lier l'artere en seul, il se forma une petite fusée de matiere au tissu cellulaire qui entoure l'artere. Je me vis dès-lors nécessité d'écarter le lambeau. Le 25e. jour la source tarit, & le 30e. son adhésion aux boutons charnus des cartilages commença à se faire, & il ne se forma nulle part aucune autre fusée.

J'ai déja dit que la rotule étoit extrêmement montée. Cet événement causa au malade des douleurs très-vives, quelquefois mêmes accompagnées d'un peu de phlogoses; mais elles furent dissipées avec des cataplasmes anodins.

Enfin, dans l'espace de 10 mois j'eus le plaisir d'obtenir la cicatrisation totale &. parfaitement consolidée. Bien-tôt après le malade fut en état de vivre à même. Il occupe actuellement une place en second dans la sacristie de l'Eglise Cathédrale de cette Ville.

Sugé chirurg. de l'hôpital St. Léon de Bayonne. le 25 mai 1782.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 58 n° 25

n°. 22.